



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sarcelles, le 20 mai 2025

Sondage BVA Xsight pour l'ANCV :

7 Français sur 10 ont choisi les zones rurales pour leurs vacances, une destination récurrente pour la moitié des Français

Une récente enquête réalisée par BVA Xsight pour l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)¹ vient souligner l'attractivité de la ruralité comme destination de vacances pour les Français : 7 Français sur 10 sont partis en vacances en milieu rural au cours des deux dernières années.

Avec un réseau de 120 000 professionnels du tourisme et des loisirs sur l'ensemble du territoire, notamment dans les départements ruraux, le Chèque-Vacances offre plus que jamais la possibilité de se ressourcer, que ce soit pendant les vacances, en facilitant l'organisation de séjours, ou au quotidien, au travers d'activités de proximité.

La campagne française, une destination de séjour pour 7 Français sur 10

72 % des Français ont effectué un séjour en milieu rural au cours des deux dernières années et 52 % des Français en font une destination récurrente de vacances. 48 % des Français indiquent y apprécier autant les lieux touristiques que les lieux non touristiques. Mais, lorsqu'ils expriment une préférence, ce sont les lieux moins fréquentés qui sont privilégiés par presque un tiers des Français.

Les zones rurales correspondent au tourisme du lâcher prise, en proposant des paysages variés (mer, rivières, lacs, forêts, montagne...), un patrimoine culturel et gastronomique authentique et des activités variées (visites, randonnées, sport, loisirs...), pour un budget maîtrisé.

L'Ardèche, département préféré des Français pour voyager en milieu rural

L'enquête BVA Xsight pour l'ANCV révèle le top 3 des départements ruraux préférés des Français pour voyager : l'Ardèche apparaît comme le département rural favori, suivi en

¹ Enquête réalisée par BVA Xsight par Internet du 19 au 21 février 2025 auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 Français âgés de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région et catégorie d'agglomération.

deuxième position de la Dordogne et de la Charente-Maritime (à égalité), puis du Finistère et des Côtes d'Armor (à égalité) à la 3^e marche du podium.

En termes de régions, les Français privilégient la Nouvelle-Aquitaine (30 %), l'Auvergne (28 %) et l'Occitanie (25 %) pour voyager dans des zones rurales.

Les préférences touristiques des voyageurs ruraux : un besoin de se ressourcer

Ceux qui ont voyagé au moins une fois en milieu rural en France ou ont l'intention de le faire aspirent avant tout au bien-être et à l'éloignement urbain. La nature (63 %) et le besoin de tranquillité et de déconnexion (60 %) constituent en effet les deux premiers critères de choix.

Parmi les autres critères expliquant le choix pour ce type de destination, on retrouve le patrimoine culturel et gastronomique (47 %), les prix plus accessibles (40 %), ou encore les possibilités offertes d'activités en plein air (36 %).

Une fois sur place, les activités privilégiées par les vacanciers sont variées et allient patrimoine naturel et patrimoine culturel : la découverte de la faune et de la flore (58 %) suivi par la visite de monuments (56 %), les activités physiques et sportives comme la promenade, la randonnée ou le vélo (53 %) et les visites à la ferme ou chez des producteurs locaux (39 %).

Le Chèque-Vacances, une solution pratique et avantageuse, utilisable dans toutes les régions de France

Le Chèque-Vacances offre une richesse et une diversité d'utilisations sans équivalent grâce à son réseau de 120 000 professionnels du tourisme et des loisirs, qui permet de répondre à toutes les aspirations des vacanciers qui souhaitent privilégier une destination rurale. Avec une présence de ces partenaires sur l'ensemble du territoire, notamment dans les départements ruraux, il est ainsi très facile :

- de réserver un hébergement : maison, hôtel, gîte chez l'habitant, camping...
- de payer le transport : train, location de voiture, péage...
- de régler un repas : restaurant traditionnel ou gastronomique, auberge...
- de profiter d'activités culturelles et de loisirs : visite de monuments ou de musées, places pour un festival ou un spectacle local...
- de s'offrir des activités sportives : location d'équipement, sports aquatiques ou de nature...
- de s'accorder une pause bien-être : spa, thalasso...

Le site web dédié, leguide.ancv.com, donne accès à l'intégralité du réseau de professionnels partenaires et apporte des informations et des conseils utiles pour bien préparer ses vacances. Il déniché également des offres originales, hors des sentiers battus, par exemple un hébergement perché dans les arbres ou en yourte traditionnelle.

Pour accompagner l'évolution des usages, l'ANCV aide les professionnels du tourisme et des loisirs des territoires ruraux à intégrer le Chèques-Vacances Connect, format numérique du Chèque-Vacances, à leurs canaux de paiement.

Pour plus d'informations sur ce sujet :

Le nouvel épisode du podcast Escale Chèque-Vacances s'intéresse au lien entre tourisme et ruralité avec deux experts du secteur, Laurent Mazurier (Petites Cités de Caractère) et Christelle Taillardat (Aube en Champagne Tourisme et Congrès).

L'épisode « Tourisme & ruralité : Comment préserver l'authenticité face aux nouvelles attentes ? » est à retrouver sur [Youtube](#) ou encore sur [Spotify](#).

A propos de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), établissement public de l'État, est chargée d'une mission de service public, favoriser l'accès du plus grand nombre aux vacances. L'ANCV met en œuvre cette mission au moyen d'une gamme de services et d'aides :

- le Chèque-Vacances, titre de paiement destiné aux prestations de service liées aux vacances et aux loisirs, qui bénéficie à 4,8 millions de salariés, d'agents publics, de travailleurs indépendants et de chefs d'entreprise, soit 11 millions de personnes en comptant les membres de leurs familles. Il est attribué par les employeurs ou par les organismes sociaux, notamment les comités sociaux et économiques, selon un critère social : les salariés dont la rémunération est plus faible reçoivent davantage de Chèques-Vacances ;
- les aides de l'action sociale, qui ont permis de soutenir en 2024 le départ en vacances de 287 000 personnes fragiles : familles en situation de précarité, jeunes des quartiers populaires ou en insertion, seniors isolés, personnes en situation de handicap, de perte d'autonomie ou gravement malades, femmes victimes de violences, enfants et jeunes protégés, aidants... Ces aides sont mises en œuvre en partenariat avec plusieurs milliers d'associations, de collectivités territoriales et d'organismes sociaux, qui accompagnent les bénéficiaires sur le terrain. L'ANCV y consacre l'intégralité des bénéfices de l'activité du Chèque-Vacances.

CONTACTS PRESSE

Rumeur Publique : ancv@rumeurpublique.fr - Jade Pérignon 07 70 28 59 95, Olivier Astorg 06 16 31 35 09,

ANCV : Muriel Droin - mdroin@ancv.fr - 01 34 29 51 94